



UCB et Biogen Idec mettent un terme à l'essai clinique de Phase II de CDP323

La première analyse d'efficacité intermédiaire n'a pas démontré des avantages cliniques significatifs pour les patients.

Bruxelles (Belgique), le 30 juin 2009 – communiqué de presse, information réglementée - UCB et Biogen Idec annoncent leur décision d'interrompre l'essai clinique de Phase II de CDP323 dans le traitement de la sclérose en plaques (SEP) rémittente. La première analyse d'efficacité intermédiaire a démontré que CDP323 n'a pas eu l'effet escompté après une période de traitement de six mois en comparaison au placebo auprès des patients inclus dans cet essai clinique. Aucun cas de leuco-encéphalopathie multifocale progressive n'a été observé.

CDP323 est une petite molécule active oralement qui est un antagoniste de l'intégrine alpha-4 ; elle était en développement chez UCB et Biogen Idec dans le traitement de la SEP rémittente.

Pour UCB, les résultats de cette analyse intermédiaire entraînent une réévaluation de l'immobilisation incorporelle liée à CDP323. UCB prévoit une dépréciation non récurrente, sans impact sur la trésorerie pour un montant avant impôts à deux chiffres (en millions d'euros). Celle-ci sera plus que compensée par les plus-values non récurrentes en espèces dégagées lors des cessions réalisées en début d'année.

Le rapport semestriel 2009 d'UCB, prévu le 31 juillet 2009, fera le point sur l'impact financier de la dépréciation et des plus-values.

Further information

Antje Witte, Corporate Communications & Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9414, antje.witte@ucb.com

Nancy Nackaerts, External Communications, UCB
T +32.2.559.9264, nancy.nackaerts@ucb.com

Shannon Altimari, Public Affairs, Biogen Idec
T: +1 617-914-6524, Shannon.Altimari@biogenidec.com

John Applegate, Investor Relations, Biogen Idec
T: +1 617-679-2812, John.Applegate@biogenidec.com

Avis aux rédacteurs

A propos de la sclérose en plaques

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie chronique du système nerveux central qui touche environ 1,1 à 2,5 million de personnes dans le monde. Bien que la cause exacte soit inconnue, la SEP résulte d'une atteinte de la couche protectrice des nerfs au niveau du cerveau et de la moelle épinière. La détérioration du transfert de l'influx nerveux dans tout le corps porte atteinte aux fonctions motrices et à d'autres fonctions organiques. Les symptômes de la SEP sont notamment des problèmes de vision, une perte d'équilibre, des engourdissements, une difficulté de marche et la paralysie.



A propos de Biogen Idec

Biogen Idec crée de nouvelles références pour les soins dans des domaines thérapeutiques aux besoins médicaux non comblés à ce jour. Fondée en 1978, Biogen Idec est leader mondial dans la découverte, le développement, la fabrication et la commercialisation de nouvelles thérapies. Des patients dans plus de 90 pays bénéficient des produits de Biogen Idec dans le cadre de maladies telles que le lymphome, la multilpe sclérose et l'arthrite rhumatoïde. Pour la notice d'utilisation des produits, pour les communiqués de presse et plus d'information sur la société, consultez le site internet www.biogenidec.com.

A propos d'UCB

UCB (Bruxelles, Belgique) (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique qui se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de médicaments innovants centrés sur les troubles du système nerveux central et de l'immunologie. UCB emploie environ 10 000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de EUR 3,6 milliards en 2008. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole: UCB).

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui peuvent impliquer que les résultats réels diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences: les modifications affectant le contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change, ainsi que le recrutement et la rétention de ses collaborateurs.